

Dijon, le 15 avril 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre le trafic et l'usage illicite de stupéfiants en Côte-d'Or : Les saisies des opérations anti-stupéfiants représentent près de 10 millions d'euros au premier trimestre 2022

Sous l'autorité de Fabien SUDRY, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, et d'Olivier CARACOTCH, procureur de la République près le tribunal judiciaire de Dijon, **150 opérations anti-stupéfiants ont été menées en mars permettant la saisie de produits et liquidités représentant un équivalent monétaire de 2 167 275 €, qui se compose notamment de :**

- **72,27 kg de cannabis (prix de revente estimé à 650 439 €)**
- **301 gr de cocaïne (prix de revente estimé à 19 866 €)**
- **44,78 kg d'héroïne (prix de revente estimé à 1 477 674 €)**
- **6 gr d'ecstasy (prix de revente estimé à 60 €)**
- **19 236 € en numéraire**
- **2 armes à feu**

Ces opérations ont conduit à la mise en cause de **41 personnes et à la délivrance de 71 amendes forfaitaires délictuelles**. Pour les seuls équipages de police et de gendarmerie, **plus de 1624 heures de patrouilles quotidiennes ont été consacrées à la lutte contre les trafics de stupéfiants**.

Cette mobilisation permanente de l'ensemble des forces de l'ordre a permis, pour le premier trimestre 2022, la saisie record de l'équivalent de **9 716 441 € et de renforcer** l'articulation entre services de police, laquelle s'est notamment illustrée par la saisie de 66 kg de cannabis dans le quartier Greuze.

Focus : La douane lutte contre les trafics internationaux de stupéfiants.



Depuis le début de l'année 2022, les services douaniers bourguignons ont réalisé d'importantes saisies de produits stupéfiants : 873 kg de résine de cannabis, 783 kg d'herbe de cannabis, 133 160 cachets d'ecstasy, 2 g de cocaïne, et 18 comprimés d'amphétamines, soit une augmentation significative par rapport à 2021 (8 kg de résine, 106 kg d'herbe, 81 g de cocaïne, etc.).

A titre d'illustration, le 22 mars dernier, les douaniers de la direction régionale de Dijon ont contrôlé, dans le cadre d'une opération sur l'A6 en Saône-et-Loire, un camion espagnol au chargement suspect, dont la fouille a permis de révéler 722,775 kg de résine de cannabis, soit une valeur estimée de 5 M€.

Face à ces chiffres impressionnants, la mobilisation de l'ensemble des services ne faiblira pas alors que la lutte contre les trafics et l'usage de stupéfiants reste une priorité de sécurité et de santé publique.

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or
Service régional et départemental de la communication
interministérielle

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04

 @Prefet21_BFC
 @Prefet21.BFC

www.cote-dor.gouv.fr
www.prefectures-regions.gouv.fr/

Procureur de la République de Dijon
Chargé de communication du Parquet
0380704762

 @ProcureurDijon
chargedemission.tj-dijon@justice.fr